

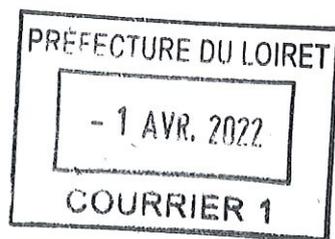
Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	43	45

Date de la convocation
9 mars 2022

Numéro de la délibération
22-14

Objet de la Délibération

Elaboration de diagnostic
de biodiversité agricole



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 1^{er} avril 2022
Et publication ou notification
Le 1^{er} avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, les vingt-trois mars à dix-huit heures et trente minutes, le Comité Syndical, dûment convoqué le neuf mars deux mille vingt-deux, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de TOURNOISIS, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUIILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournoisis), Mirianne BOHOMET (Sougy), Jean-Michel BORDIER (RUAN), Thierry BRACQUEMOND (Huêtère), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (GEMIGNY), Thierry CLAVEAU (VILLAMBLAIN), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Eric DAVID (Sougy) Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Sylvain HODEAU (Saint-Péravy-la-Colombe), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Mathieu NOEL (suppléant de Yves PINSARD - Patay), Sébastien ROJO (Patay), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes),

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Roger BAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Edith CHARDON (Tavers), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CUIILLERIER (Saint-Ay), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Bruno CHESNEAU (suppléant de Michel FAUGOUIN - Chaingy), Yves FROISSART (Beaugency), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire), Joël LAINE (suppléant de Jacques MESAS - Beaugency), Arnold NEUHAUS (Villermain), Yohann CHESNEAU (suppléant de Solange VALLEE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epieds en Beauce).

A donné pouvoir :

Patrice VOISIN (Patay) à Sébastien ROJO (Patay).
Pascal FOULON (Saint-Ay) à Marie-Françoise QUERE (Saint-Ay).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Véronique MERCIER (Gidy), Thierry COUTANT (Saint-Péravy-la-Colombe), Claude PELLETIER (Chevilly).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Marie-Christine MALET (Mareau-aux-Prés), Marie Françoise QUERE (Saint-Ay)

Ainsi que : Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce).

Le Président informe que le Pays Loire Beauce souhaite déployer une stratégie globale de préservation et d'amélioration de la biodiversité locale sur une période de 10 ans. Cette stratégie globale repose sur 4 axes :

- AXE I : Diagnostics et études pour la connaissance des milieux
 - AXE II : Sensibilisation des acteurs locaux
 - AXE III : Actions opérationnelles
 - AXE IV : Suivi des actions.
- Le Président souligne que l'axe I « Diagnostics et études pour la connaissance des milieux » contient notamment l'objectif de réaliser des diagnostics de biodiversité agricole sur 7 exploitations agricoles.

Le Président rappelle que le Pays Loire Beauce a réalisé en 2010 quatre diagnostics de biodiversité agricole.

Le Président informe que les objectifs de ces diagnostics sont de :

- Réaliser une analyse sur les milieux présents sur l'exploitation, le fonctionnement global de l'exploitation et les pratiques actuelles de l'agriculteur.

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	43	45

Date de la convocation

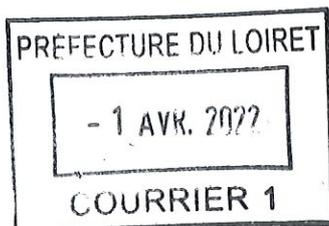
9 mars 2022

Numéro de la délibération

22-14

Objet de la Délibération

Elaboration de diagnostic de biodiversité agricole



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 1^{er} avril 2022
Et publication ou notification
Le 1^{er} avril 2022.

- Proposer un plan d'actions co-construit avec l'agriculteur visant à davantage intégrer la biodiversité dans ses pratiques futures. Les actions et pratiques proposées seront adaptées à l'exploitation et aux résultats de l'analyse de l'exploitation concernée.
- Rendre duplicable sur d'autres exploitations la mise en œuvre d'aménagement et les bonnes pratiques favorables à la biodiversité agricole.
- Permettre aux Pays Loire Beauce d'ajuster ses outils contractuels (CRST et Leader) pour soutenir les actions agricoles favorables à la biodiversité.
- Participer aux objectifs du SCoT (« construire une véritable armature écologique qui préserve la biodiversité »)

Le Président informe que le coût de ce projet sera plafonné à 35 000 € TTC et présente le plan de financement suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
Expertise naturaliste	15 000 €	LEADER (50%)	17 500 €
Expertise agronomique	20 000 €	Région (CRST) (50%)	17 500 €
TOTAL	35 000 €	TOTAL	35 000 €

Après avoir entendu les explications du Président, les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- D'approuver la réalisation de 7 diagnostics de biodiversité agricole,
- D'autoriser le Président à valider le cahier des charges permettant de mobiliser les prestataires,
- De solliciter au taux le plus important la Région Centre-Val de Loire via le CRST du PETR Pays Loire Beauce,
- De solliciter les subventions auprès de l'Europe au titre du dispositif 19.2 du programme LEADER 2014 - 2020, étendu à 2022, pour la réalisation de 7 diagnostics de biodiversité agricole, au taux présenté,
- De solliciter tout autre bailleur de fonds potentiel,
- D'autoriser le président à mener toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette action,
- Signer tous les actes et documents afférents au lancement et à la réalisation de la mission susmentionnée.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,
Le Président du
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce

Frédéric CULLERIER